

SALONS & SEMINAIRES

L'APV et l'ANAVI célèbrent leur 2^{ème} journée nationale

S. Hadek

Comme en 2009, l'Association Nationale des Producteurs des Viandes de Volailles (APV) et l'Association Nationale des Abattoirs Industriels Avicoles (ANAVI) en collaboration avec la FISA ont organisé, le lundi 25 janvier 2010, "la deuxième journée nationale des viandes de volailles" qui s'inscrit dans le cadre de leurs actions de communication en direction du consommateur. Cette journée a comme fin la sensibilisation du consommateur à la valeur nutritive de cette viande.

Comme pour la campagne de 2009, cette journée a eu comme mission la sensibilisation des ménages par la mise en place de stands de dégustation des viandes de volailles au niveau des grandes et moyennes surfaces. Des guides culinaires informant sur la valeur nutritionnelle des viandes de volailles ont été également distribués à cette occasion. De même, une annonce presse dans des magazines féminins et des spots TV et radio ont été diffusés pour montrer la valeur nutritionnelle et la qualité de ces viandes.

Dans son allocution d'ouverture, Mr Khaïr-Eddine Soussi, président de la FISA a annoncé, lors d'une conférence de presse tenue, jeudi 21 janvier, à l'hôtel Sheraton de Casablanca, que le but envisagé de cette rencontre est dans le cadre de la préparation à la deuxième journée nationale des viandes de volailles qui sera célébrée le lundi 25 janvier. Ainsi, cette conférence, organisée par l'Association nationale des Producteurs des Viandes de volailles (APV) et l'Association Nationale des Abattoirs Industriels Avicoles (ANAVI) en partenariat avec la FISA, a donné l'occasion aux acteurs de ces maillons pour présenter la filière viandes de volailles, les conditions d'élevage et d'abattage ainsi que les aspects nutritionnels et intérêts sur la santé du consommateur. En effet, "la célébration de cette journée nationale des viandes de volailles vise, entre autres, à sensibiliser le consommateur à la qualité des viandes de volailles et de dissiper les fausses idées au sujet des viandes de volailles", a expliqué Mr K.-E. Soussi. "Les résultats enregistrés jusqu'à présent ont confirmé notre engagement vers l'administration et le consommateur mais aussi qu'au sein de notre pays, il y a des éleveurs conscients et attentifs aux besoins des consommateurs" a ajouté Mr Soussi.

Dans ce cadre, Mr Ahmed Addiou, président de l'APV, a précisé que "la consommation moyenne par habitant et par an des viandes de volailles a enregistré

une hausse entre 1970 et 2009 en passant de 2,3 à 15,2 kg/hab./an". Il a ajouté également en précisant que "le but principal de la 2^{ème} Journée nationale des viandes de volailles est de répondre aux exigences du consommateur en continuant à subvenir à ses besoins et en lui assurant une meilleure qualité à un prix abordable". Une évolution due certes à la demande des consommateurs mais d'abord accélérée par l'activisme des acteurs de ce secteur. Il a mis, aussi, l'accent sur la loi 49-99 relative à la protection sanitaire des élevages avicoles, au contrôle de la production et la commercialisation des produits avicoles. Ainsi, "cette loi exige, entre autres, la tenue d'un registre de suivi de la production des abattoirs avicoles permettant d'assurer une traçabilité de cette production", a expliqué Mr A. Addiou.

En effet, cette traçabilité se manifeste davantage à travers plusieurs critères. "la viande de volailles issue des abattoirs avicoles a, entre autres, l'avantage d'être inspectée, de disposer d'une qualité et d'un calibre réguliers, d'être vendue à un prix stable, voire d'être approvisionnée régulièrement" a expliqué M^{lle} Bouchra El Aychi, responsable management qualité du Groupe Koutoubia. Pour cette finalité, "les abattoirs avicoles industriels sont appelés à maîtriser l'environnement de travail (hygiène des équipements et du personnel), le processus d'abattage de la volaille, les avantages des viandes de volailles issues des abattoirs avicoles et le facteur humain", a-t-elle insisté. Par ailleurs, la consommation de la viande de volailles a des intérêts non négligeables sur la santé du consommateur.

A cet égard, Dr Mohamed Omar El Amrani El Mrini, conseiller de l'APV et de l'ANAVI, a précisé que "l'analyse de la ration moyenne au Maroc montre que les apports de protéines d'origines animales se chiffrent actuellement à 18 g/hab./jour contre 25g/hab./jour au minimum recommandées par l'OMS, soit un déficit de 7 g/hab./jour". D'autant plus que "la viande de volailles répond aux attentes du consommateur en alliant une qualité sanitaire, gustative, nutritive, diététique, culinaire, une facilité de préparation et une qualité à prix abordable selon les données expérimentales", a déclaré Dr M.-O. El Amrani El Mrini. ■

